

# Le Visitandin

Bulletin rural



Bonne fête  
des **Pères**

Volume 45

Juin 2025

Numéro 6



# DLF

Sylvain Laplante, représentant de semences  
131, rang St-Pierre  
La Visitation-de-Yamaska, J0G 1C0  
Tél. : 819-293-9218

*Merci aux Artisans de la Terre  
Vous nourrissez le monde  
J'écoute vos besoins et  
Je vous accompagne dans vos  
décisions*

*Sylvain Laplante*

*Sylvain Laplante*

# Le Visitandin

Jun 2025

B.N.Q D8150447  
B.N.C. ISSN01 143230

## Équipe du journal Le Visitandin

- Présidente : Marcelle Forest
- Secrétaire : Guylaine Auger
- Mise en page : Sylvain Jutras
- Imprimerie : Marcelle Forest
- Adjointes à la rédaction : Suzanne Bibeau et Carolann Jutras
- Photo page couverture : Caroline Sanfaçon

### SOMMAIRE :

Unité pastorale Assomption-de-la-Vierge-Marie	2-3
Municipalité	4 à 13
RIGIDBNY	13
Rapport aux citoyens	14-15
Sûreté du Québec	16
Chronique MADA	17
PAIS Projet d'Accueil et d'Intégration Sociale	18
À votre bibliothèque	19
Le VIDE GARDE-MANGER, c'est quoi ?	20-21
Desjardins	22
Fête Nationale 2025	23
Tires de tracteurs	24

# Unité pastorale Assomption-de-la-Vierge-Marie St-Jean-Baptiste de Nicolet

## **Horaire des célébrations – Juin 2025**

Dimanche (Ascension)	1 juin	09h30	Saint-Zéphirin	ADACE
		09h30	Saint-Elphège	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche (Pentecôte)	8 juin	09h30	Port Saint-François	Messe
		10h45	Sainte-Monique	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	15 juin	09h30	Port Saint-François	ADACE
		09h30	Saint-Zéphirin	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	22 juin	09h30	Baie-du-Febvre	Messe
		09h30	Port Saint-François	ADACE
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	29 juin	09h30	La Visitation	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe

## **Horaire des célébrations – Juillet 2025**

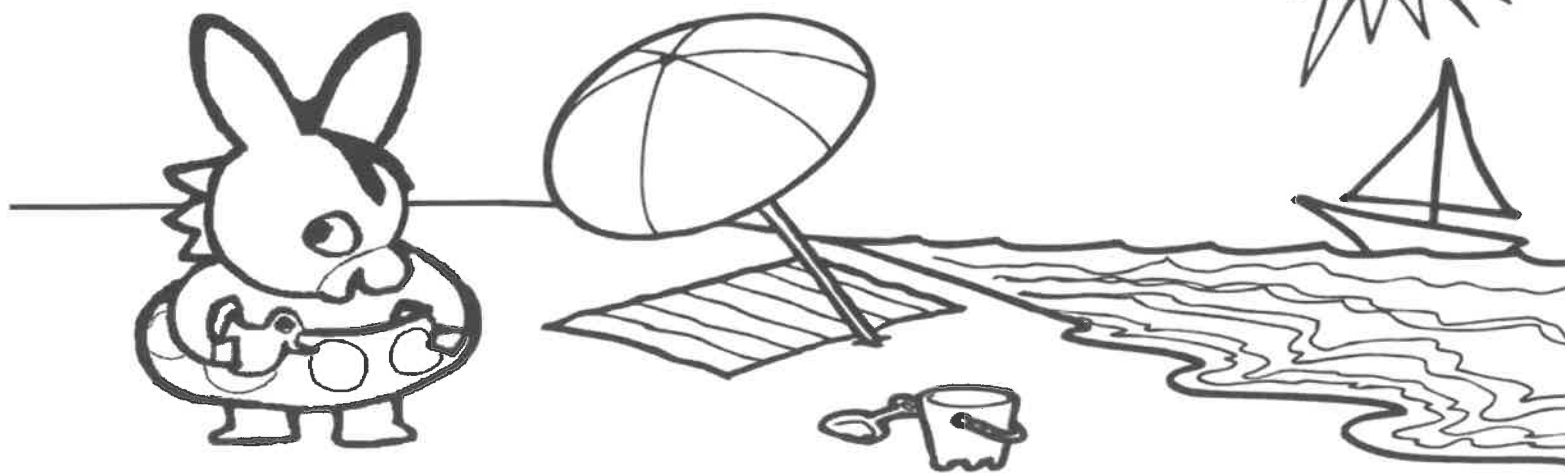
Dimanche	6 juillet	09h30	Saint-Zéphirin	ADACE
		09h30	Saint-Elphège	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	13 juillet	09h30	Port Saint-François	Messe
		10h45	Sainte-Monique	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	20 juillet	09h30	Port Saint-François	ADACE
		09h30	Saint-Zéphirin	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	27 juillet	09h30	Baie-du-Febvre	Messe
		09h30	Port Saint-François	ADACE
		10h45	Cathédrale	Messe

## Horaire des célébrations – Août 2025

Dimanche	3 août	09h30	Saint-Zéphirin	ADACE
		09h30	Saint-Elphège	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	10 août	09h30	Port Saint-François	Messe
		10h45	Sainte-Monique	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	17 août	09h30	Port Saint-François	ADACE
		09h30	Saint-Zéphirin	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	24 août	09h30	Baie-du-Febvre	Messe
		09h30	Port Saint-François	ADACE
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	31 août	09h30	La Visitation	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe

---

# BONNES VACANCES



# MUNICIPALITÉ

## 10. Aqueduc

### a) Vérification de précision de nos débitmètres pour 2025

2025-03-42

Il est proposé par Sylvain Jutras #3, appuyé par Claudine Vouligny et résolu d'accepter l'offre de services de Compteurs d'eau du Québec au montant de 285 \$ (taxes en sus) par débitmètre.

ADOPTÉE.

## 11. Primeau 2023

### a) Réalisation d'une étude de potentiel archéologique dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées

Considérant que la municipalité doit mandater une firme spécialisée en archéologie afin d'effectuer l'évaluation du potentiel archéologique du secteur visé par le projet d'assainissement des eaux usées;

Considérant que les travaux prévus consistent plus précisément en la construction d'une petite usine de traitement des eaux usées sur le lot 5 884 873 ainsi que le remplacement d'une conduite d'égout existante sur le lot 5 884 490;

Considérant qu'une synthèse de l'état des connaissances paléogéographiques, historiques et archéologiques disponibles à ce jour sur la zone d'étude devra être réalisée afin d'en déterminer le potentiel archéologique préhistorique et historique;

Considérant que cette étude de potentiel archéologique doit répondre aux exigences du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et que celle-ci s'avère un outil de gestion et de planification fiable pour la réalisation de ce projet;

2025-03-43

Il est proposé par Sylvain Jutras #4, appuyé par Claudine Vouligny et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de Truelle et Cie Inc, services-conseils en archéologie, au montant de 4 265 \$ (toutes taxes exclues) pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées. Il est à noter que les honoraires seront payables en fonction des heures réelles effectuées.

ADOPTÉE.

## 12. Demande d'aide financière – CRJV

2025-03-44

Il est proposé par Pierre Bourassa, appuyé par Sylvain Jutras #3 et résolu à l'unanimité de contribuer pour un montant de 1 000 \$ pour la 19<sup>e</sup> édition de l'activité « Tire de tracteurs » qui se déroulera le 23 août 2025.



**a) Suivi sur le projet d'entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable**

Le maire et la directrice générale font un suivi avec les élus concernant la 5<sup>e</sup> version du projet d'entente daté du 6 mars 2025. La Ville de Nicolet a accepté la majorité des recommandations de notre conseillère juridique, M<sup>e</sup> Annie Aubé.

Lors d'une rencontre le 24 mars dernier, la Ville de Nicolet nous a présenté des tableaux illustrant la capacité réelle de production de la centrale de traitement d'eau qui s'établi à 7 000 m<sup>3</sup> par jour et non à 10 900 m<sup>3</sup>. Ceci implique une diminution de nos débits réservés pour toutes les municipalités ainsi que la Ville de Nicolet.

Pour La Visitation, nos débits réservés journaliers passeraient à 309 m<sup>3</sup> au lieu de 375 m<sup>3</sup>. La moyenne de notre consommation journalière pour 2024 s'établi à 214 m<sup>3</sup> donc nous ne devrions pas rencontrer de dépassements avec les débits réservés établis.

**b) Débitmètre de Ste-Monique**

**Considérant** que notre cote au Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable est affectée en raison de la non vérification annuelle de la précision de votre débitmètre Sainte-Monique Cordeau, ainsi qu'ayant un impact négatif sur notre résultat de validité de données;

**Considérant** que les municipalités du Québec se doivent d'adopter des mesures d'économie d'eau et de réduction des fuites tel que décrit dans la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable;

**Considérant** qu'il n'y a aucun débitmètre entre le poste de surpresseur PS1 et le PS2 du réseau Sainte-Perpétue et que l'eau circule dans la conduite du Cordeau;

**Considérant** qu'il est essentiel d'effectuer un contrôle actif des fuites incluant la localisation précise de celles-ci;

**Considérant** que la conduite du Cordeau passe sous la rivière Nicolet ainsi que dans un champ agricole pour atteindre le rang du Cordeau et qu'il est difficile d'identifier une fuite rapidement si celle-ci se trouve entre le PS1 et PS2;

**En conséquence,**

Il est **proposé** par Pierre Bourassa, appuyé par Sylvain Jutras #3 et résolu à l'unanimité de demander à la Municipalité de Sainte-Monique de procéder à la réparation ou au remplacement du débitmètre Sainte-Monique Cordeau situé sur le rang St-Pierre à La Visitation-de-Yamaska dans les meilleurs délais.

**2025-04-50**

**ADOPTÉE.**

**9. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage #2016-09 de la Municipalité de La Visitation-de-Yamaska par la création de nouvelles zones « P » en périmètre urbain**

Madame Claudine Vouligny, conseillère, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2025-03 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-09 de la municipalité de La Visitation-de-Yamaska par la création de nouvelles zones « P » en périmètre urbain.
- Dépose le projet du règlement numéro 2025-03 intitulé Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2016-09 de la municipalité de La Visitation-de-Yamaska par la création de nouvelles zones « P » en périmètre urbain

## 10. PRIMEAU 2023 – Études préliminaires pour l'assainissement des eaux

### a) Réalisation d'une étude géotechnique et caractérisation environnementale



**Considérant** que la municipalité doit mandater un laboratoire qualifié en géotechnique et en environnement afin d'effectuer étude sommaire portant sur la qualité des sols dans le secteur visé par le projet d'assainissement des eaux usées;

**Considérant** que les travaux prévus consistent plus précisément en la construction d'une petite usine de traitement des eaux usées sur le lot 5 884 873 ainsi que le remplacement d'une conduite d'égout existante sur le lot 5 884 490;

**Considérant** que les résultats découlant de cette étude serviront à émettre des recommandations d'usage nécessaire à la conception et à la construction des ouvrages projet;

**2025-04-51**

Il est **proposé** par Sylvain Jutras #3, **appuyé** par Claudine Vouligny et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de Groupe GÉOS, au montant de 48 346.99 \$ incluant les taxes pour la réalisation d'une étude géotechnique et caractérisation environnementale dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées.

**ADOPTÉE.**

### b) Nettoyage et inspection télévisé du réseau d'égout

**Considérant** que la municipalité doit mandater une firme spécialisée en inspection de conduites souterraines afin d'effectuer un nettoyage et une inspection de conduites d'égouts existantes dans le cadre des études préliminaires pour le projet d'assainissement des eaux usées;

**Considérant** que les travaux prévus consistent plus précisément en la construction d'une petite usine de traitement des eaux usées sur le lot 5 884 873 ainsi que le remplacement d'une conduite d'égout existante sur le lot 5 884 490;

**2025-04-52**

Il est **proposé** par Claudine Vouligny, **appuyé** par Sylvain Jutras #4 et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de Can Explore, au montant de 9 991.33 \$ incluant les taxes pour le nettoyage et l'inspection télévisé du réseau d'égout.

**ADOPTÉE.**

## 12. Loisirs

### a) Demande d'autorisation pour l'installation d'une glissière de sécurité le long des pistes de la tire de tracteurs

**Considérant** la demande du Club Relance Jeunesse Visitandine (CRJV) pour sécuriser la piste de Tire de tracteurs sur le terrain des loisirs au 76 rue Principale;

**Considérant** que les glissières devront être retirées lors de l'abandon de cette activité annuelle;

**Considérant** que les frais d'installation et de démantèlement des glissières seront assumés par le CRJV;

**2025-04-54**

Il est **proposé** par Pierre Bourassa, **appuyé** par Alain Vouligny et résolu à l'unanimité d'autoriser l'installation de glissières de sécurité le long de la piste de tracteurs sur le terrain des loisirs.

**ADOPTÉE.**

### b) Réaménagement du terrain de volleyball de plage

**Considérant** que le terrain doit être refait à neuf;

**2025-04-55**

Il est **proposé** par Claudine Vouligny, **appuyé** par Sylvain Jutras #3 et résolu à l'unanimité de réaménager le terrain de volleyball sur le terrain du centre récréatif en incluant de hauts filets de protection.

**ADOPTÉE.**

### c) Suivi du projet de réfection de la patinoire

Le Programme d'aide financière aux infrastructures, récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) qui vise à financer des infrastructures sportives, récréatives et de plein air n'est pas ouvert pour le moment mais nous sommes inscrits pour être informé du prochain appel de projet.

La municipalité regarde pour présenter une demande dans un autre programme. Les élus ont établi une estimation pour la réfection de la patinoire et celle-ci s'élève à 200 000 \$.

## 13. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

**Considérant** que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

**Considérant** que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

**Considérant** que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

**Considérant** que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

**Considérant** qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

**2025-04-56**

Il est **proposé** par Caroline Sanfaçon, **appuyé** par Sylvain Jutras #3 et résolu à l'unanimité de proclamer le 17 mai **Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie** et de souligner cette journée en tant que telle.

**ADOPTÉE.**

**14. Dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financiers de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle**

**Considérant** que plusieurs programmes du Gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle;



**Considérant** que cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités, dont les MRC du Québec, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts, pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population,

**Considérant** que les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyen(nes);

**Considérant** que le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle;

**En conséquence,**

**2025-04-57**

Il est **proposé** par Pierre Bourassa, **appuyé** par Sylvain Jutras #4 et résolu à l'unanimité :

**De demander** au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois ;

**De transmettre** une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, ainsi qu'au député de notre territoire, monsieur Donald Martel.

**ADOPTÉE.**

## 15. Abolition du programme RénoRégion

**Considérant** que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

**Considérant** que ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

**Considérant** qu'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

**Considérant** que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

**Considérant** que cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, M<sup>me</sup> France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

**Considérant** que, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

**Considérant** que la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

**Considérant** que la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

**Considérant** que la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

**Considérant** que l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

**En conséquence,**

**2025-04-58**

Il est **proposé** par Alain Vouligny, **appuyé** par Claudine Vouligny et résolu à l'unanimité :

**De demander** au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, M<sup>me</sup> France-Élaine Duranceau :

**De relancer** immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;

**De rendre** à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

**Que** cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- M<sup>me</sup> France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- M. Eric Girard, ministre des Finances
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire
- M<sup>me</sup> Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
- M<sup>me</sup> Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
- M<sup>me</sup> Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec
- M. Louis Plamondon, député de Bécancour-Nicolet-Saurel-Alnôba
- M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités

**ADOPTÉE.**

## **16. Suivi de dossiers de la RIGIDBNY**

Notre représentant à la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska (RIGIDBNY), Sylvain Jutras #3, nous informe que la collecte des encombrants en 2026 passera de quatre à trois collectes par année.

Monsieur Jutras nous rappelle que les plastiques agricoles sont interdits dans les bacs de récupération depuis qu'Éco Entreprises Québec est le nouveau gestionnaire de la collecte sélective pour tout le Québec depuis janvier 2025. Les plastiques agricoles doivent être alors déposés dans un conteneur à l'Écocentre de St-Zéphirin qui sera réouvert le 15 avril prochain.



### **b) Utilisation des redevances provenant de l'exploitation des carrières et sablières**

**Considérant** qu'en vertu du règlement 2008-05 de la MRC Nicolet-Yamaska, celle-ci perçoit pour la municipalité de La Visitation-de-Yamaska le droit prévu à l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales;

**Considérant** que l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales prévoit que les sommes versées doivent être réservées à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

**2025-04-59**

Il est **proposé** par Sylvain Jutras #3, **appuyé** par Caroline Sanfaçon et résolu à l'unanimité que d'affecter en 2025 les revenus provenant du droit sur les carrières et les sablières de 2024 (11 911 \$) pour des travaux de rapiéçage afin d'entretenir les voies publiques municipales.

**4. Installation de transmetteurs/enregistreurs aux télémétries des Rangs St-Pierre et St-Alexandre**

**2025-04-62**

Il est **proposé** par Sylvain Jutras #3, **appuyé** par Sylvain Jutras #4, et résolu d'accepter l'offre de services #5072 de Compteurs d'eau du Québec au montant de 3 500.99 \$ (taxes incluses) pour l'installation de deux transmetteurs/enregistreurs et les frais annuels.

**ADOPTÉE.**

**5. Appui – Camp de jour - Enjeux**

**Considérant** que la Municipalité sort complètement de son champ de compétence municipale en offrant un service de camp de jour;

**Considérant** que l'organisation des camps de jour par les municipalités n'est pas une obligation municipale;

**Considérant** que malgré cela, la majorité des municipalités ou des organismes locaux offrent des camps de jour estivaux;

**Considérant** que ces camps de jour municipaux sont animés par de jeunes moniteurs et monitrices de 14 à 17 ans en moyennes;

**Considérant** que les municipalités dispensant des services de camp de jour à l'ensemble des enfants sont assujetties à l'application de la Charte et qui donne l'obligation à l'accès aux services adaptés de ces camps de jour pour les enfants différents;

**Considérant** tous ces besoins, les municipalités ont de plus en plus de difficultés à répondre aux enjeux de façon sécuritaire;

**Considérant** également que les demandes d'accompagnements pour les enfants à besoin particulier physique ou psychologique sont en nette croissance d'année en année;

**Considérant** l'absence de soutien financier pour offrir des mesures d'accommodements appropriés aux enfants, plusieurs municipalités envisagent de mettre fin à leur offre de camps de jour tout simplement en privant ainsi l'ensemble des enfants de ce service;

**Considérant** la lettre de la FQM (Fédération québécoise des municipalités) du 10 juin 2024 demandant d'agir à la ministre des Affaires municipales et en appui à celle-ci;

**En conséquence et pour ces motifs;**

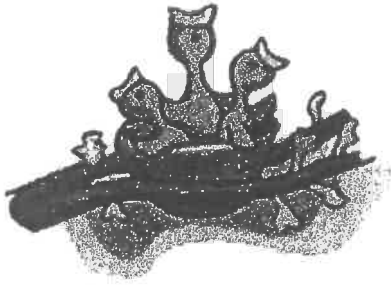
**2025-04-63**

Il est **proposé** par Claudine Vouligny, **appuyé** par Caroline Sanfaçon, et résolu par ce Conseil que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

**Que** la Municipalité de La Visitation-de-Yamaska soutienne la demande déposée par la FQM (Fédération québécoise des municipalités) auprès de la ministre des Affaires municipales le 10 juin 2024 et propose les actions suivantes :

- De bonifier l'enveloppe liée au Programme d'assistance financière au loisir des personnes différentes (handicapées) – Volet accompagnement;

- Mettre en place, à court terme, un comité formé des instances pouvant être concernées afin d'analyser tous les enjeux des camps de jour municipaux – service de camps de jour qui serait sûrement mieux adapté à parti du ministère de l'Éducation;
- Prioriser la création d'une mesure financière spécifique aux camps de jour.



Et que cette résolution soit acheminée à la ministre des Affaires municipales, au ministre de l'Éducation et à toutes les municipalités du Québec.

ADOPTÉE.

**6. Voirie - Octroi de contrat pour les professionnels en ingénierie nécessaires aux travaux de voirie et ponceaux des rangs St-Alexandre, Ste-Thérèse et de la Grande Plaine - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)**

**Considérant** que la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels en ingénierie nécessaires aux travaux de voirie et de ponceaux pour les rangs Saint-Alexandre, Ste-Thérèse et de la Grande Plaine;

**Considérant** que ce projet est réalisé dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)* du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);

**Considérant** que lors de l'ouverture des soumissions, le 26 mars 2025, huit (8) firmes ont déposé leurs documents avant la date et l'heure limite;

**Considérant** qu'un Comité s'est rencontré afin de tirer une conclusion sur l'analyse effectuée par chacun des membres et ce, pour chacune des soumissions reçues;

**Considérant** que le pointage intérimaire de chacune des soumissions devait être supérieur à 70 % afin que l'enveloppe de prix soit ouverte ;

**Considérant** que les résultats des soumissions se détaillent comme suit :

Firme	Prix (taxes incluses)	Pointage final	Rang
Englobe Corp.	53 710,57 \$	20,11	1
Les Services EXP Inc.	84 702,08 \$	13,81	2
WSP Canada Inc.	94 940,61 \$	11,48	3
Pluritec Ltée	115 268,19 \$	10,58	4
GéniCité Inc.	142 195,33 \$	6,68	5
Apex Expert Conseil	N/A	N/A	N/A
Avizo Experts-Conseils	N/A	N/A	N/A
Force Solutions Construction Inc.	N/A	N/A	N/A

**Considérant** que pour les raisons décrites ci-haut, le Comité de sélection de la Municipalité recommande d'octroyer le contrat pour les services professionnels à la firme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit : « **Englobe Corp.** ».

2025-04-64

**En conséquence,**

Il est proposé par Claudine Vouligny, appuyé par Sylvain Jutras #4 et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que le contrat soit octroyé tel que recommandé par le comité de sélection.

ADOPTÉE.

**7. Suivi du projet Signature Innovation**

La directrice générale rappelle les éléments du projet présenté qui s'élève à 43 750 \$ dont 35 000 \$ subventionné. Suite à une rencontre avec la MRC Nicolet-Yamaska, celle-ci nous informe qu'elle se retire de la gestion des locations de vélos électriques inclus dans le projet en raison des problèmes vécus par Nicolet.

On nous propose de s'inspirer des municipalités de St-Zéphirin-de-Courval et de St-François-du-Lac pour établir notre propre gestion de ces locations. Les futurs casiers à vélos seront munis d'un simple verrou donc sans application mobile. Nous pouvons toutefois annuler la commande du casier à vélos si celui-ci ne répond plus à nos attentes.

Un suivi sera fait auprès des élus suite à la rencontre avec les deux municipalités concernant leur fonctionnement de réservation pour les vélos électriques.

Pour l'aménagement du parc de la rue Lorraine, aucune décision n'a été prise.

\*\*\*\*\*

**RIGIDBNY**  
Règle intermunicipale  
de gestion intégrée des déchets  
Béancour - Nicolet - Yamaska

**COMPOSTEURS  
À MOINDRES COÛTS**

Les pneus hors d'usage doivent être rapportés à votre détaillant de pneus, votre concessionnaire automobiles ou à votre garagiste.

**Ça va où?  
Ça va là.**

Certains écocentres seulement

POUR PLUS D'INFORMATION VISITER NOTRE SITE WEB

<https://www.rigidbny.com/ecocentres/matieres-acceptees/>

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE  
CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT. FORMULAIRE DE DEMANDE EN LIGNE.

**Merci!**

819-294-2999 WWW.RIGIDBNY.COM BACBLEU



**RAPPORT AUX CITOYENS  
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

**LA VISITATION-DE-YAMASKA**

**2 JUIN 2025**

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire doit faire rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. En conséquence, c'est avec grand plaisir que je vous transmets aujourd'hui les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et le rapport du vérificateur sur ces états.

<b>L'EXERCICE FINANCIER 2024 S'EST TERMINÉ COMME SUIT :</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Revenus de taxes .....	816 449	865 282
Transferts.....	109 367	166 920
Autres revenus de source locale .....	128 938	94 419
Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement .....	660 897	79 670
Autres revenus .....	7 333	14 503
<b>Total des revenus.....</b>	<b>1 722 984</b>	<b>1 220 794</b>
Dépenses de fonctionnement.....	831 358	904 757
Frais de financement.....	18 817	83 829
Amortissement des immobilisations .....	221 699	241 763
<b>Total des dépenses.....</b>	<b>1 071 874</b>	<b>1 230 349</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice .....</b>	<b>651 110</b>	<b>(9 555)</b>
Moins : revenus d'investissement.....	(668 230)	(94 173)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation .....</b>	<b>(17 120)</b>	<b>(103 728)</b>
Conciliation : Amortissement des immobilisations.....	221 699	241 763
Remboursement de la dette à long terme .....	0	0
Affectation des activités d'investissement .....	(400 132)	(32 866)
<b>Surplus (déficit) de fonctionnement de l'exercice .....</b>	<b>(198 053)</b>	<b>102 669</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté .....</b>	<b>0</b>	<b>102 930</b>
<b>Surplus accumulé au 31 décembre.....</b>	<b>708 687</b>	<b>914 289</b>

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de La Visitation-de-Yamaska (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

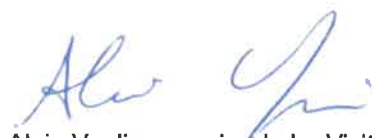
À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de La Visitation-de-Yamaska au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

MNP S.E.N.C.R.L. / s.r.l.

## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS <sup>1</sup>

	<b>Rémunération (excluant charges sociales)</b>	<b>Allocation de dépenses</b>
Alain Vouigny	12 812 \$	3 913 \$
Claudine Vouigny	1 948 \$	936 \$
Caroline Sanfaçon	2 098 \$	936 \$
Sylvain Jutras #3	2 428 \$	1 176 \$
Sylvain Jutras #4	2 173 \$	936 \$
Pierre Bourassa	2 323 \$	936 \$
Michel Plourde	1 948 \$	936 \$

Note : 1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).



Alain Vouigny, maire de La Visitation

# Sûreté du Québec



## MRC de Nicolet-Yamaska et Bécancour : vague de vols dans les véhicules

Depuis quelques semaines, il y a une recrudescence de vols dans les véhicules. Une vingtaine de vols ont été commis, de nuit, dans des véhicules **non barrés**. Toutes sortes d'objets ont été volés dont des cartes bancaires. Les vols ont lieu surtout à Nicolet, dans des quartiers résidentiels et dans de nouveaux développements immobiliers. Le secteur de St-Grégoire est également ciblé pour ce type de vols. Nous vous invitons à **visionner et à partager cette capsule** au sujet de ce que représentent les véhicules non barrés pour les voleurs :

<https://www.facebook.com/share/v/1ALxoJfKJm/>

Le Code de la sécurité routière prévoit que nul ne peut laisser sans surveillance un véhicule routier dont il a la garde sans avoir préalablement enlevé la clé du contact et verrouillé les portières. Cette infraction peut entraîner une amende de 30 \$ plus les frais.

## Vols dans les véhicules – Conseils de prévention :

Les policiers invitent les citoyens à la vigilance et leur recommandent de suivre ces quelques règles de prévention :

- **Verrouillez les portières** et le coffre arrière du véhicule;
- Si possible, stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé et achalandé;
- Ne laissez jamais votre clé dans le contact si vous devez laisser votre véhicule sans surveillance;
- Ne laissez aucun objet de valeur visible ou non dans le véhicule;
- Rangez les colis, sac à main, fourre-tout à l'abri des regards et surtout, ne laissez pas dans votre voiture vos carnets de chèques, cartes de crédit ou votre portefeuille;
- Retirez tout élément pouvant indiquer qu'un appareil électronique se trouverait à l'intérieur (support de GPS, chargeur, adaptateur);
- Éteignez la fonction Bluetooth et Wi-Fi de vos appareils pour éviter que des voleurs captent leur signal.

Les **policiers sollicitent votre collaboration lors de l'observation d'une personne suspecte**. Notez une brève description de celle-ci : le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux. **Pour les véhicules suspects**, relevez, en premier lieu, le numéro d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque et contactez les policiers en composant le 911.

**Merci pour votre collaboration!**

# Le CIUSSS MCQ et ses services : Soutien aux personnes proches aidantes

Les personnes proches aidantes viennent en aide à un proche de leur entourage dans leur quotidien. Elles peuvent être de tout âge et provenir de tout milieu. Se reconnaître en tant que personne proche aidante est important pour clarifier les impacts que la situation peut avoir sur son quotidien et aller chercher du soutien au besoin.

## Suis-je une personne proche aidante?

L'aide que vous apportez à un proche est essentielle et peut prendre plusieurs formes. Voici quelques exemples :

- J'offre un service de transport à un proche ayant de la difficulté pour se déplacer;
- Je prête main-forte à mon proche en incapacité temporaire pour l'entretien domestique de son domicile;
- Je suis à l'écoute, j'encourage et j'accompagne mon proche qui vit des difficultés en lien avec sa condition de santé physique ou mentale;



- J'offre un soutien à un proche pour ses opérations bancaires;
- J'offre un soutien régulier à mon enfant ayant une déficience ou une maladie.

Au Québec, bien qu'une personne sur quatre soit une personne proche aidante, nombreuses sont celles qui ne se reconnaissent pas dans ce rôle.

Savoir se reconnaître est souvent l'élément déclencheur permettant de mieux comprendre les répercussions de cette expérience dans sa vie et de s'ouvrir au soutien offert.

## Bien s'entourer pour mieux aider

Bien que jouer un rôle de proche aidant auprès d'un être cher puisse être des plus gratifiants, il peut représenter un défi pour garder l'équilibre et maintenir son bien-être personnel. S'entourer d'autres personnes pour partager ses préoccupations fait d'ailleurs une grande différence. Des ressources sont également à votre portée pour vous accompagner dans ce parcours.

Voici des services offerts à toute personne proche aidante, quels que soient les besoins de la personne aidée :

- **Association des personnes proches aidantes Bécancour-Nicolet-Yamaska** : 819 606-0076
- **Ligne Info-aidant (Écoute, info et référence)** : 1 855 852-7784
- **Prévention du suicide** : 1 866 277-3553
- **Ligne Info-Social** : Composez le 811, #2. Un intervenant social sera à votre écoute 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Pour en apprendre plus sur la proche aidance ou pour obtenir du soutien, visitez notre site Web au [www.procheaidancemcq.ca](http://www.procheaidancemcq.ca)

**Les travailleurs temporaires agricoles jouent un rôle essentiel dans notre économie locale.**

**Le Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS) vous invite à découvrir quelques clés pour mieux les accueillir, les comprendre et les intégrer dans notre communauté.**

## Comprendre le choc culturel

Le choc culturel, c'est le sentiment de désorientation et de stress qu'une personne peut ressentir en arrivant dans un pays où les habitudes, les valeurs et les comportements sont très différents de ceux de sa culture d'origine.

Ce processus se déroule souvent en quatre étapes :

1. La lune de miel : La personne est émerveillée par son nouveau pays.
2. La confrontation : Après environ 5 semaines, certaines différences deviennent plus difficiles à vivre. Cela peut provoquer de la tristesse et de l'anxiété.
3. L'ajustement : Peu à peu, la personne commence à mieux comprendre son environnement, à s'y adapter et à trouver des repères.
4. L'aisance biculturelle : La personne devient à l'aise à la fois dans sa culture d'origine et dans la culture du nouveau pays.

Plusieurs travailleurs étrangers agricoles vivent un choc culturel lorsqu'ils viennent travailler au Québec.

Reconnaître ce processus permet de mieux les comprendre et de pouvoir les aider à s'intégrer.



**Reconnaissons leur dévouement et offrons-leur une salutation ou un sourire lorsque nous les croisons.**

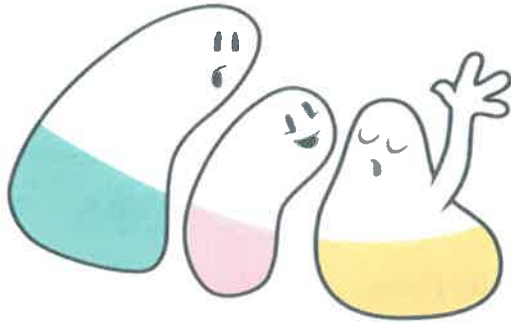
Pour en apprendre davantage, un atelier sur la réalité des travailleurs temporaires agricoles est offert gratuitement. Communiquez avec Jane: [819-294-6020](tel:819-294-6020) poste 210

Avec la participation financière de :



Projet d'Accueil et  
d'Intégration Solidaire

# À votre bibliothèque



**FAMILLE**  
*TOUT INCLUS*  
OSEZ LA CULTURE!

## CARTE ACCÈS—MUSÉE

EMPRUNTEZ-LA  
GRATUITEMENT  
À VOTRE BIBLIOTHÈQUE  
POUR VISITER DES  
MUSÉES EN FAMILLE



**BiBli**  
& cie

Membre du  
**BIBLIO**  
du Centre-du-Québec,  
de Lanaudière et de la Mauricie

Programme offert par votre  
bibliothèque municipale.

**Biblietcie.ca**

Connectez-vous grâce à votre  
numéro d'abonné·e et votre NIP.

# Le VIDE GARDE-MANGER, c'est quoi ?

Il s'agit d'un projet annuel de collecte de denrées non périssables, permettant aux gens de faire des dons tout au long de l'année. La plupart des collectes ont lieu pendant les fêtes, alors que les besoins, eux, persistent toute l'année. Ce projet permet d'y répondre à des moments clés de la vie des personnes. Grâce à l'Alliance centricoise pour la solidarité et l'inclusion sociale, nous obtenons un financement pour mettre en place un système de collecte qui permet de rejoindre facilement les gens avec des méthodes alternatives.



VIDE GARDE-MANGER

Les organismes bénéficiaires sont :

- La Ressource aide alimentaire de Nicolet
- Ludolettre
- Le Centre d'action bénévole (CAB) du Lac Saint-Pierre

Ces organismes couvrent l'ensemble du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska et offrent le service de comptoir alimentaire à la population dans le besoin. Faites la différence : voici les denrées que vous pouvez offrir. **Les bacs jaunes acceptent les denrées non périssables telles que :**

- **Conserves, contenants de verre et incassables :**  
Viandes, poissons, sauces, fruits, légumineuses, soupes et repas préparés, confitures, beurre d'arachide, préparation pour nourrisson, aliments pour bébés, etc.
- **Produits secs : Céréales, farines, pâtes, légumineuses sèches, sucre, sel, etc.**
- **Collations :** Biscuits, barres tendres, noix, fruits séchés, chocolat, etc.
- **Produits à cuisiner :** Miel, huile, vinaigre, sauce soja, café, épices, etc.
- **Produits nettoyeurs :** Pour la vaisselle, le linge, le plancher, des essuie-tout, etc.
- **Produits d'hygiène :** Serviettes, dentifrice, savons, bouteilles de shampoing, etc.
- **Toutes autres denrées non périssables**

Toutes les denrées doivent être dans leur emballage original. Les contenants ouverts pourraient contaminer les autres aliments ou endommager les emballages.

**Pour La Visitation-de-Yamaska, un bac sera situé au centre récréatif.**



*Pour connaître les autres points de dépôt, balayez ce code QR.*

En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Avec la participation financière de :



# Faites votre don de denrées dès maintenant!



VIDE GARDE-MANGER

**Ce projet novateur vise à recueillir des denrées alimentaires non périssables tout au long de l'année.**



En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Avec la participation financière de :



**1 911 627 \$\***  
**pour nos membres**  
**et la communauté**



**La ristourne, c'est  
ma part du gâteau**

Détails et conditions à  
[desjardins.com/ristourne](https://desjardins.com/ristourne)

 **Desjardins**  
Caisse de Nicolet

\* Le montant de ristourne non disponible le 1<sup>er</sup> novembre 2024 est déterminé au Québec sur la base de l'assiette globale annuelle de ristourne des caisses et, en Ontario, sur la base de l'assiette globale de la Caisse Populaire Ontario Credit Union. Pour plus d'infos, consultez [desjardins.com/ristourne](https://desjardins.com/ristourne) ou appelez-nous à 1 877 333-3333.

# FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

**VENEZ FÊTER AVEC NOUS!**

**23 JUIN  
2025  
DÈS 19H**

**Au programme  
Prestation musicale par**



**Feux d'artifice & feu de joie**

**Bar sur place  
(argent comptant seulement)  
Hot-dogs en soirée**

**Au centre récréatif  
19, rue principale, La Visitation-de-Yamaska**

Date à mettre à votre agenda

**23 août 2025**

**TIRES DE TRACTEURS**



Les profits de cette journée sont réinvestis directement pour nos jeunes en subventions sportives et/ou culturelles ou achat d'équipement de loisirs.

Une journée remplie de surprises...

ON VOUS ATTEND NOMBREUX  
à notre site habituel !!!

Suivez-nous sur



<https://www.tiresdetractors.com/>

\*\*\*\*\*

Tu as le goût de faire du bénévolat avec l'équipe en place la journée de l'évènement, aider à la préparation de l'évènement un peu avant ?  
Appelle Claudine au 450-564-1056

Je vous invite à lire mes chroniques régulières dans le **Courrier Sud** et **L'Annonceur** afin de connaître mon point de vue sur des questions d'actualité. Vous pouvez aussi écouter ma chronique hebdomadaire diffusée sur les ondes de la radio **90,5 FM** tous les vendredis à 7h40. Je vous invite enfin à consulter régulièrement ma page **Facebook** qui publie de nombreux messages d'intérêt.



**Donald Martel**  
Député de Nicolet-Bécancour



819 233-3521 / 1 855 333-3521  
Donald.martel.nico@assnat.qc.ca

Et vous pouvez communiquer avec moi en tout temps en utilisant les coordonnées ci-jointes. Maintenir un bon contact avec vous est très important pour moi... parce que je suis là pour vous.

\*\*\*\*\*



**Siège social**

181, rue Notre-Dame, Nicolet, J3T 1V8

**Centre de services Bas-Saint-François**

85, Route Marie-Victorin, Case postale 268  
Saint-François-du-Lac, J0G 1M0

[desjardins.com/caissedenicolet](http://desjardins.com/caissedenicolet)



**BESOIN DE PARLER À UN CONSEILLER?**

Composez le **819 293-8570** • **1 877 393-8570**

**Accessibilité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 :**

- 1 800 CAISSES
- [desjardins.com](http://desjardins.com)
- Dépôt mobile de chèque
- Guichets automatiques
- Achats avec retraits chez les marchands

\*\*\*\*\*

**MUNICIPALITÉ LA VISITATION-DE-YAMASKA**



Maire	Alain Vouligny		
Siège # 1	Claudine Vouligny	Siège # 4	Sylvain Jutras (Jude)
Siège # 2	Caroline Sanfaçon	Siège # 5	Pierre Bourassa
Siège # 3	Sylvain Jutras (L.-Georges)	Siège # 6	Michel Plourde

**Heures d'ouverture du bureau municipal**

**Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h**



<https://www.facebook.com/lavisitationdeyamaska>

<https://www.lavisitationdeyamaska.net/>

# Toitures Boudreau inc.

RÉSIDENTIEL  
COMMERCIAL  
INDUSTRIEL

- Bardeaux d'asphalte
- Membrane élastomère Soprema
- Réparations
- Déneigement de toitures

819-469-7238

[Toituresboudreauetfils@outlook.com](mailto:Toituresboudreauetfils@outlook.com)

172, St-Joseph, La Visitation-de-Yamaska

\*\*\*\*\*



## Clinique Multidisciplinaire La Halte Santé

Nous tenons à remercier les Visitandins et Visitandines de leur contribution à l'essor de notre entreprise. Nous sommes une équipe dynamique et fière d'être parmi vous. Au plaisir de vous voir!

« IL EXISTE DANS LE CORPS HUMAIN UN POTENTIEL DE SANTÉ. »  
DR A.T. STILL (FONDATEUR DE L'OSTÉOPATHIE)

- **MÉLANIE DEMERS,**  
ostéopathe et propriétaire
- **MARIE-DANIELLE LEMIRE,**  
ostéopathe
- **ANNIE-MARIE LAFOND,**  
hypnothérapeute
- **VALÉRIE CÔTÉ,**  
entraîneur Sportif

**Pour prendre rendez-vous : 450-564-2177**

\*\*\*\*\*



## BERCHMANS BOISVERT INC.

Transport de lait et d'eau

tél. : 450-783-6724

108, rue de l'église

Baie-du-Febvre, Québec J0G 1A0